

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX



N° JUST/SG/20/...../2020

SECRETARIAT GENERAL A LA JUSTICE
2^{ème} Direction Chargée des Cultes
Associations et E.U.P

Accusé de réception n° F.92/39.051.

Reçu de Madame... **MENGA. NAWAL LAKKIS**..... **Présidente**.....

Le dossier de l'Association Sans But Lucratif non Confessionnelle dénommée :

..... **"RESCUE 29 : 12 ONG "**

en sigle : " "

dont le siège social est fixé. **Au n°4972 de l'Avenue de la Vallée**.....

..... **Commune de la Gombe. Ville. Province de Kinshasa/DRC**.....

Motif : **Requête en obtention de la personnalité juridique introduite le 21 août 2020**

Fait à Kinshasa, le

~~Le Directeur Chef de Service
des Cultes et Associations~~

Georges MFULU MABI MAKANDA



**C
H
A
N
C
E
L
L
E
R
I
E
&
G
A
R
D
E
D
E
S
S
C
E
A
U
X**

ACTE NOTARIE N° 1383/2020

L'an deux mille 2020, le 19^e jour du mois de Août ;

Nous soussignés, **NIEMA MENGHA Jean Raphaël**, Directeur-Chef des Services de Chancellerie et Garde des Sceaux du Ministère de la Justice et Garde des Sceaux à Kinshasa/Gombe, agissant conformément aux prescrits des articles 10 et 13 de l'ordonnance loi n° 66/344 du 09 juin 1966 relative aux actes notariés, ainsi qu'à l'Ordonnance n° 17/025 du 10 juin et 2011 fixant les attributions des Ministères, certifions sur base des clauses ci-après insérées que : **STATUTS DE L'EGLEMENT INTERIEUR**

- ont été présentés ce jour, à Kinshasa par :
- 1. POY LOSAKA Gabriel
 - 2.

Comparaisant en personne en présence des **OMARI ZAKUANI** et **TSHIYEKELA JACQUES**, agents de l'Administration centrale, réunissant les conditions exigées par les statuts des agents de carrière des services publics de l'Etat et par la loi en la matière, venons à ce requis et résidant à Kinshasa ;

Lecteurs en colportage et par ce document comparants qu'aux **TEMOINS NOTARIALS**
 Témoins
 Le(s) compa (s)
 L'économie du doc, authentifier renferme bien l'expression de leur volonté qu'ils sont seuls responsables de toutes contestations pouvant naître de l'exécution des présentes sans évoquer la complicité de l'office notarial ainsi que du notaire.

En foi de quoi le présent acte vient d'être signé par les Comparants, témoins, et revêtu du sceau de l'Office Notarial du Ministère de la Justice et Garde des Sceaux à Kinshasa/Gombe

SIGNATURE (S) DE (S) COMPARANT(S)
 1. POY LOSAKA Gabriel



2.

SIGNATURE (S) DE (S) TEMOIN (S)
 1. OMARI ZAKUANI



2. TSHIYEKELA JACQUES

Droit Perçu : 39.220,00
 Enregistré par Nous soussignés sous le Numéro Folio Volume

Le Directeur, Chef des Services de Chancellerie et Garde des Sceaux : **NIEMA MENGHA Jean Raphaël**